

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 04 février 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE			L'an deux mille vingt-cinq le Quatre du mois de Février
DEPARTEMENT du CANTAL			A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.
Nombre de membres			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
22	22	19	
Date de la convocation : 14 janvier 2025			
Date d'affichage : 14 janvier 2025			
Vote : Pour : 19			
Contre : 0			
Abstention : 0			
			Présents : Eric TUPHE, Dimitri OCTAVIE, Robert PISSAVY, Laurent SAIGNIE, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Gilles CHABRIER, Pierrick ROCHE, Flore COUTURE, Danielle ROLLAND, Annie COUDERC, Béatrice THOMAS, Véronique BOREL, Gilbert CROS, Ghislaine FAYON.
			Présents par procuration : Françoise ALRIQ donne pouvoir à Ghislaine FAYON, Roland VIDAL donne pouvoir à Laurent SAIGNIE, Jean BOUCHER donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME donne pouvoir à Gilles CHABRIER.
			Absent : Félix ROCHE, Pierre JUILLARD, Alain BARRES
			Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE

OBJET : Demande de subvention pour l'étude pré-opérationnelle de requalification du quartier « jeunesse-sports » de la Croix-Jolie ; maîtrise d'œuvre rénovation des entrées de ville

Dispositif « PETITE VILLE DE DEMAIN » avec le Conseil Départemental du Cantal et la Banque des Territoires

Monsieur le Maire indique qu'après les différentes commissions municipales il est nécessaire d'engager une réflexion pré-opérationnelle pour la requalification du quartier de la Croix-Jolie.

L'objectif est d'améliorer la vie quotidienne des habitants, des enfants et des usagers en facilitant les déplacements – particulièrement les mobilités douces –, en coordonnant les différents projets bâtimentaires

Date de transmission de l'acte: 10/02/2025

Date de reception de l'AR: 10/02/2025

015-200071702-DE_008_2025-DE
A G E D I

et leurs destinations, en améliorant la sécurité, en végétalisant et en embellissant ce quartier. Il convient donc de mener une étude paysagère prenant en compte les usages, les attentes et une démarche participative, environnementale et durable pour établir un scénario d'aménagement.

De plus dans le cadre de sa démarche d'attractivité la Ville a engagé des travaux pour la rénovation de ses entrées de ville avec une première phase sur le parking du Foirail ;

Ces deux opérations d'ingénierie sont éligibles au dispositif d'aide de la Banque des Territoire organisé par le Conseil Départemental du Cantal au titre des Petites Villes de Demain.

Vu la proposition d'ELSA GUIVARCH architecte paysagère pour le quartier de la Croix-Jolie

Vu le devis de maîtrise d'œuvre du bureau ALLO & CLAVEIROLE pour la rénovation des entrées de ville

Vu le plan de financement ci-après :

QUARTIER CROIX-JOLIE

PRESTATION	PRIX HT
Préparation de l'étude en collaboration avec les élus : périmètre d'action, visite sur site...	250.00 €
Animation de deux réunion participatives	1 000.00 €
Etablissement d'un scénario d'aménagement (1 ^{ère} version)	1 000.00 €
Rendu intermédiaire avec les élus	250.00 €
Présentation du scénario avec les habitants et les usagers	250.00 €
Etablissement et rendu aux élus du scénario d'aménagement et du dossier technique d'aide à la décision	1 500.00 €
TOTAL HT	4 250.00 €
TOTAL TTC	5 100.00 €

Date de transmission de l'acte: 10/02/2025

Date de reception de l'AR: 10/02/2025

015-200071702-DE_008_2025-DE
A G E D I

RENOVATION DES ENTREES DE VILLE

PRESTATION	PRIX HT
Avant-Projet	400.00 €
Etudes Projets	2 600.00 €
Assistance pour la passation des Contrats de Travaux	400.00 €
TOTAL HT	3 400.00 €
TOTAL TTC	4 080.00 €

TOTAL HT DES ETUDES	9 180.00 €
----------------------------	-------------------

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **SOLLICITE** une subvention de 4 590.00 € auprès du Conseil Départemental du Cantal et de la Banque des territoires
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER



Le Secrétaire de séance



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657). Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

Date de transmission de l'acte: 10/02/2025

Date de réception de l'AR: 10/02/2025

015-200071702-DE_008_2025-DE
A G E D I

Document de travail - Confidential

Item	Description	Statut
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Date de transmission de l'acte: 10/02/2025
Date de reception de l'AR: 10/02/2025

015-200071702-DE_008_2025-DE
A G E D I